Caractéristiques techniques de base :

- Chiffre de code de l'aérodrome : 1
- Altitude de référence : 1132 mètres NGF
- Piste 09 / 27 revêtue : 803,8m x 30m
- Périmètre d'appui : (863,8m x 60m)
- Seuil 09 : piste exploitée à vue de jour
- Seuil 27 : piste exploitée à vue de jour
  Seuil décalé 27 de 83,9m

Légende :

- Piste revêtue et seuil décalé
- Limite des surfaces de dégagement dont adaptations
- Intermédiaire des surfaces de dégagement dont adaptations
- 1132 — Cote altimétrique des surfaces de dégagement (mètres NGF)
- Limite de commune
- BARCELONNETTE — Nom de la commune

Adaptations ponctuelles de surfaces

- Route
- Obstacle bâti

Obstacles dépassant les cotes limites autorisées par les servitudes après adaptations

- Obstacle artificiel (grue)
- Obstacle naturel
- Secteur d'arbres isolés, haies ou forêts
- 1 — Numéro d'obstacle

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

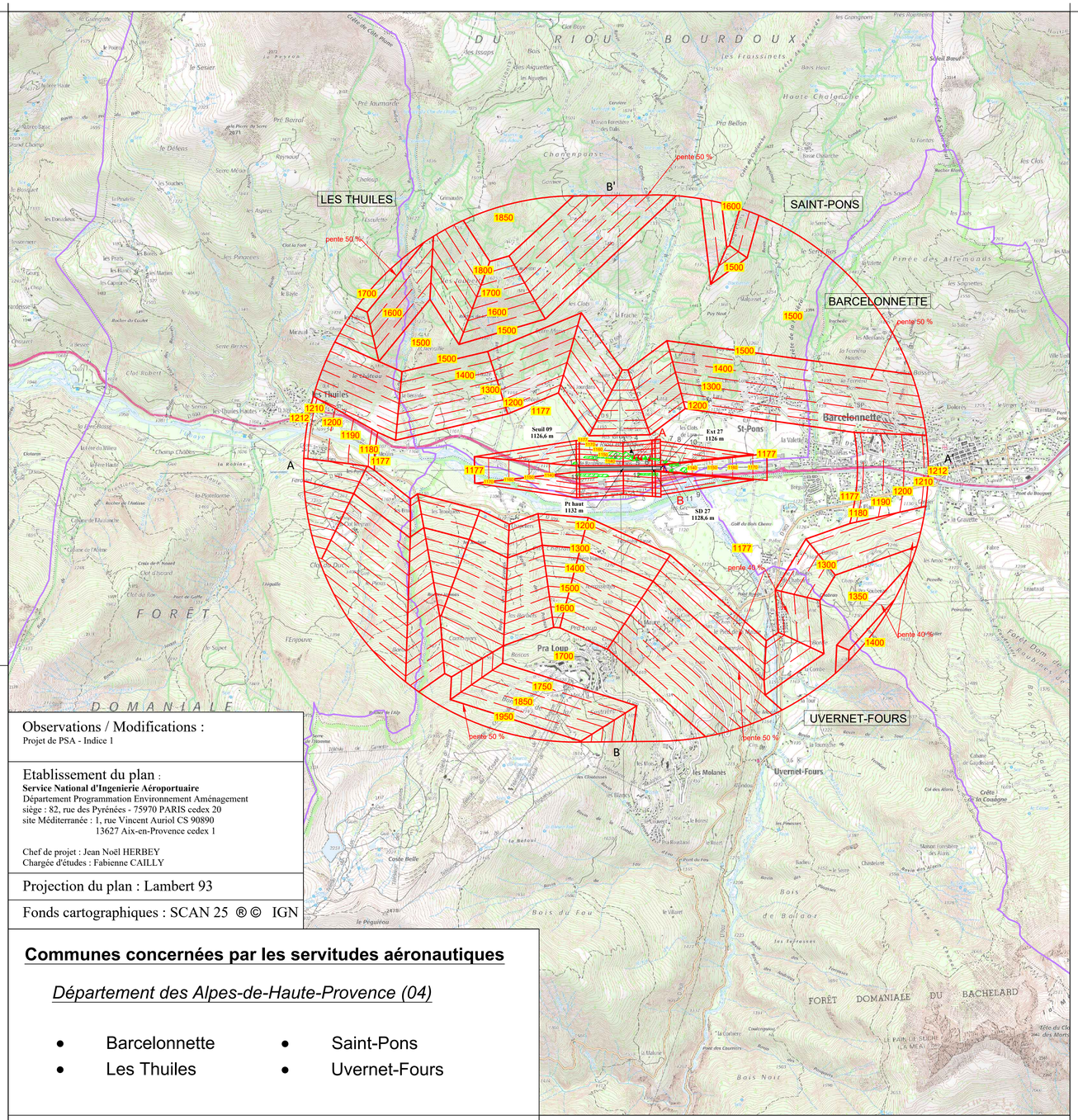
dgac direction générale de l'Aviation civile

Aérodrome de BARCELONNETTE SAINT-PONS (LFMR)

PROJET DE PLAN DES SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENTS

A1 - PLAN D'ENSEMBLE

Numéro	Echelle	Date
PPSA-A1_SNIA_LFMR_1	1 / 25 000	avril 2023



Observations / Modifications :
Projet de PSA - Indice 1

Etablissement du plan :
Service National d'Ingenierie Aéroportuaire
Département Programmation Environement Aménagement
siège : 82, rue des Pyrénées - 75970 PARIS cedex 20
site Méditerranée : 1, rue Vincent Auriol CS 90890
13627 Aix-en-Provence cedex 1

Chef de projet : Jean Noël HERBEY
Chargée d'études : Fabienne CAILLY

Projection du plan : Lambert 93

Fonds cartographiques : SCAN 25 ® © IGN

Communes concernées par les servitudes aéronautiques

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

- Barcelonnette
- Les Thuiles
- Saint-Pons
- Uvernet-Fours

